

Certificat d'examen de type
n° 03.00.251.007.1 du 29 octobre 2003

Cinémomètre SAGEM type MESTA 210
couplé à un dispositif POSITIVE type SVR 2000-A

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 7 janvier 1991 modifié par l'arrêté du 14 avril 1995 relatif à la construction, au contrôle et aux modalités techniques d'utilisation des cinémomètres de contrôle routier.

FABRICANTS :

Société SAGEM - Le Ponant de Paris - 27 rue Leblanc - 75512 PARIS CEDEX 15, pour le cinémomètre type MESTA 210.

Société POSITIVE - 113 avenue Aristide Briand - 92160 ANTONY, pour le dispositif type SVR 2000-A

DEMANDEUR :

Société SAGEM - Le Ponant de Paris - 27 rue Leblanc - 75512 PARIS CEDEX 15.

OBJET :

Le présent certificat complète le certificat d'examen de type n° 03.00.251.004.1 du 6 octobre 2003, concernant le cinémomètre SAGEM type MESTA 210, déjà complété par le certificat n° 03.00.251.005.1 du 7 octobre 2003 relatif au cinémomètre SAGEM type MESTA 210 couplé à un dispositif POSITIVE type SVR 2000 ou LRP 90 et dont le bénéfice a été étendu au profit de la société POSITIVE par le certificat n° 03.00.00.251.006.1 du 7 octobre 2003.

CARACTERISTIQUES :

Le cinémomètre SAGEM type MESTA 210 objet du présent certificat diffère du type approuvé par les certificats précités par

- la possibilité d'alimenter le cinémomètre Mesta 210 en électricité directement par le dispositif SVR 2000 ou le dispositif SVR 2000-A.

Les autres caractéristiques et les conditions particulières d'installation et d'utilisation du cinémomètre MESTA 210 ne sont pas modifiées.

Le dispositif de prise de vues POSITIVE type SVR 2000-A diffère du type SVR 2000 couvert par les certificats n° 03.00.251.001.1 du 11 février 2003 et n° 03.00.251.005.1 du 7 octobre 2003, par :

- son logiciel : l'identification du logiciel est "SVR SA-A" version 1.0 ; ce logiciel est compatible avec les systèmes d'exploitation Microsoft Windows 2000 Professionnel® ou de

type Windows XP Professionnel®, dès lors que l'environnement Microsoft ".NET Framework®" est installé

- les écrans de dialogue affichés par l'interface de visualisation et de commande,
- la constitution des fichiers contenant les prises de vues : chaque évènement donne lieu à la constitution d'un seul fichier chiffré stocké sur le disque dur du SVR 2000-A ; chaque fichier contient les deux prises de vues et les informations nécessaires à l'établissement d'un procès verbal sous un format "texte" ; à chaque prise de vue sont adjointes, sous forme d'un bandeau les données réglementaires (vitesse mesurée, date et heure de la mesure) et d'autres données (telles que le numéro de la vue, les référence du lieu, l'identification de l'unité, le numéro de l'équipement, la vitesse légale autorisée, ainsi qu'un commentaire facultatif),
- la mise à jour périodique de son horloge interne au moyen d'un récepteur radio captant les signaux d'un émetteur diffusant les informations de temps issues d'une horloge atomique,
- la possibilité de le raccorder à un centre de commande (centre de supervision et de paramétrage) et à un centre de traitement au moyen de différents types de modem ; ce type de raccordement permet :
 - d'envoyer au SVR 2000-A des commandes relatives à son fonctionnement (mise en veille, passage en mode "test", avec réalisation d'une prise de vue d'essai), à son paramétrage et au téléchargement de son logiciel,
 - d'envoyer à un centre de commande des alarmes et des prises de vues de test et, vers un centre de traitement, les fichiers constitués par le SVR 2000-A,
 - de transmettre sur requête les fichiers d'évènements constitués par le SVR 2000-A,
- la possibilité d'envoyer au MESTA 210 des commandes de réglage du seuil de vitesse au delà duquel les véhicules font l'objet de prises de vues,
- la possibilité de lui raccorder un périphérique de dialogue (souris, clavier)
- la possibilité de fonctionner sans l'interface de visualisation et de commande, ce dispositif restant nécessaire pour toute opération de configuration réalisée sur site,
- la mise à disposition d'une alimentation électrique régulée (12 V courant continu) pour le cinémomètre MESTA 210.

Les modifications de raccordement comprennent l'ajout de quatre connecteurs type DB9, un connecteur type RJ45 et deux connecteurs type USB.

Les autres caractéristiques, les conditions particulières d'installation et d'utilisation du dispositif SVR 2000 ne sont pas modifiées.

CONDITIONS D'UTILISATION :

Le manuel d'utilisation du cinémomètre SAGEM MESTA 210 est complété par le manuel correspondant à l'utilisation du dispositif POSITIVE type SVR 2000-A.

La station d'exploitation des prises de vues est détenue par un centre de traitement. Elle a pour fonction de collecter les fichiers (prises de vues et données d'infraction) dans les SVR 2000-A et de les exploiter. Elle n'est pas couverte par le présent certificat.

SCELLEMENTS :

Les dispositions de scellement du cinémomètre SAGEM type MESTA 210 ne sont pas modifiées.

L'identification de la version du logiciel équipant le SVR 2000-A est "SVR SA-A version 1.0".

La vérification des sommes de contrôles s'effectue à partir de l'interface de visualisation et de commande. L'application SVR 2000-A doit être arrêtée et l'application "Calcul des sommes de contrôle" doit être activée. Cette application calcule et affiche sur l'écran les sommes de contrôle des fichiers sensibles installés dans le SVR 2000-A.

Les sommes de contrôle applicables sont fixées en annexe au présent certificat.

Les logiciels contenus dans le dispositif SVR 2000-A ne peuvent être remplacés que dans les configurations suivantes :

- par le fabricant, lors d'une intervention directe sur l'instrument,
- par téléchargement depuis une liaison sécurisée issue du centre de supervision et de paramétrage de rattachement de l'équipement.

Les informations relatives aux mises à jour sont inscrites dans un journal de bord stocké de manière permanente sur le disque dur du dispositif Positive type SVR 2000-A.

Avant toute modification des logiciels équipant le dispositif SVR 2000-A, un certificat d'examen de type complémentaire doit être établi. Il fixera notamment la nouvelle référence et les sommes de contrôle des logiciels concernés.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires portées par le cinémomètre SAGEM type MESTA 210 sont inchangées, notamment le numéro du certificat d'examen de type n° 03.00.251.004.1 du 6 octobre 2003.

Le dispositif de prise de vues POSITIVE SVR 2000-A porte le nom de la société Positive, la référence du type (SVR 2000-A) et son numéro de série.

Le numéro et la date de la présente décision seront reportés sur le carnet métrologique des cinémomètres MESTA 210 couplés à un dispositif POSITIVE type SVR 2000-A.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 6 octobre 2013.

DEPOT DE MODELE :

Les plans, schémas et notices sont déposés à la sous direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de la région Ile-de-France sous la référence DA 13-1761/D et chez le bénéficiaire du présent certificat.

ANNEXES :

- Liste des sommes de contrôle
- Modèles de prises de vues

Pour la ministre déléguée à l'industrie et par délégation,
Pour le directeur de l'action régionale
et de la petite et moyenne industrie
L'ingénieur général des mines

E. TROMBONE

Annexe 1 au certificat n° 03.00.251.007.1 du 29 octobre 2003

Listes des sommes de contrôle

Fichier	Somme de contrôle
svr.exe	5053b1c2ef7a57538170177291035cf3
codeclcr.dll	3870e0b6e4272e4b98d3de0312a818dc
csa_encrypt_files.dll	ad3d9bc4c1ad4ef8c7edc8f4240b8606
inpout32.dll	056f13c182296dbd6f48229bbf31c935
loader.exe	82b22b61c4ed9e068e640b705fa7138f

Annexe 2 au certificat n° 03.00.251.007.1 du 29 octobre 2003

Reproduction des prises de vues issues du dispositif SVR 2000-A

